

Séminaire de bioéthique

3 ECTS/total	18 heures	2 ^{ème} semestre	Année 2021-2022
Professeur responsable	COSSEMENT Christophe Licencié en théologie morale (Paris)		
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce Séminaire, l'étudiant sera capable d'appréhender les questions éthiques que posent le développement des techniques médicales, notamment en ce qui concerne le début et la fin de vie.		
Contenus	Le développement des techniques médicales a pu faire penser que la science guérirait l'homme de la souffrance et de la fragilité. Pourtant, lorsque celles-ci se montrent irréductibles, des attitudes de prise de pouvoir sur la vie elle-même se font jour. Avec l'avortement, l'euthanasie, la fécondation in vitro et toutes ses possibilités, ou encore l'expérimentation sur les embryons humains, la médecine a dû entendre au XX ^{ème} siècle des demandes qui ne lui avaient encore jamais été adressées. Celles-ci ne touchaient plus directement à l'art de guérir mais demandaient que l'on agisse envers la vie elle-même. Quel éclairage la foi chrétienne vient-elle porter sur ces attentes et sur la dignité de l'homme ? Ce séminaire abordera les questions brûlantes qui sont posées à toute la société au travers de la bioéthique ; en effet ces sujets ne sont pas tant des dilemmes moraux personnels que des défis pour l'avenir de la civilisation.		
Thèmes abordés	Le séminaire fera intervenir différentes personnes ressources pour éclairer ces différentes problématiques.		
Modalités d'examen	Le travail consistera en l'analyse de deux articles écrits parus dans les médias au sujet de deux questions en débat en bioéthique (avortement, euthanasie, expérimentation sur embryons, PMA, GPA, etc.). L'analyse présentera l'argumentaire utilisé, les présupposés philosophiques ou théologiques de l'article, les réalités mises en avant, les réalités déniées ou occultées, les réalités ignorées. La position sera confrontée à l'enseignement du Magistère de l'Église catholique. Travail de 6 pages hors annexes.		